

Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice

Les médecins spécialisés en médecine du sport et de l'exercice (MSE) ont une formation et des compétences spécialisées qui leur permettent d'apporter une expertise médicale, notamment :

-  **Diagnostic et prise en charge** des problèmes articulaires et musculaires aigus, dégénératifs et dues aux mouvements répétitifs
-  **Prescription d'exercices et d'activités physiques** pour le maintien d'une bonne santé et prévenir et traiter les maladies chroniques telles que l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques, le diabète, l'arthrose et la dépression
-  **Traiter les problèmes médicaux liés à l'exercice physique**, tels que les commotions cérébrales et l'asthme
-  **Fournie des soins à des personnes de tous âges** dans le cadre de sports récréatifs, amateurs, d'élite et professionnels, y compris des évaluations médicales préalables à la participation, la couverture médicale des événements sportifs, la lutte contre le dopage, les questions environnementales, la santé mentale et le traitement des athlètes handicapés.
-  **La prévention** des blessures et des maladies liées à l'activité physique et au sport



Quelles sont les autres activités des médecins du SEM ?



Ils participent à l'enseignement dans les programmes de formation médicale, l'enseignement par les pairs, enseignement et participation au événements éducatifs pour le public



Ils participent à la défense des intérêts à tous les niveaux du gouvernement et avec différentes organisations pour promouvoir des questions telles que la promotion de l'activité physique, la sécurité dans le sport et la prévention des blessures.



De nombreux médecins MSE ont une formation académique supplémentaire et sont impliqués dans la recherche clinique

Qu'est-ce qu'un médecin MSE?

Les médecins MSE sont des médecins de famille, des chirurgiens orthopédiques, des pédiatres, des psychiatres (médecine physique et réadaptation) et d'autres professionnels de la santé.

Leurs qualifications peuvent être les suivantes :

- Le diplôme de l'Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice (Dip. Sport Med.)
- Un certificat de compétence additionnelle en SEM du CCMF (CCMF(SEM))
- Un diplôme de FRCP ou FRCS (Area of Focused Competence, AFC) en médecine du sport et de l'exercice.

